



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Pierre Reid	1
Élection du vice-président, M. Pascal Bérubé	2

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Pierre Reid, président de la commission

Mme Marie-Claude Nichols
M. Sylvain Roy

Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Quinze heures quarante-quatre minutes)

Le Président (M. Chagnon) : Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des transports et de l'environnement ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Là, il manque des virgules là-dedans, c'est sûr.

Élection du président, M. Pierre Reid

Alors, je suis prêt à recevoir les propositions au poste de président.

Mme Nichols : M. le Président.

Le Président (M. Chagnon) : Oui, Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Nichols : Vaudreuil. Bravo! Conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose que le député d'Orford soit élu président de la Commission des transports et de l'environnement.

Le Président (M. Chagnon) : Vous être bien certaine?

Mme Nichols : Bien certaine, bien que c'est difficile à prononcer, «Orford».

Le Président (M. Chagnon) : Orford.

Mme Nichols : Orford.

Le Président (M. Chagnon) : Orford.

Mme Nichols : Orford.

Le Président (M. Chagnon) : Et, M. le député d'Orford, vous, acceptez-vous d'être mis en nomination?

M. Reid : Oui, j'accepte d'être mis en candidature.

Le Président (M. Chagnon) : Oui. C'est bon. Alors, est-ce que la proposition de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement est adoptée?

Une voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Enthousiasme délirant. Pas délirant ou délirant? Non. Délirant? Pas nécessairement délirant. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Adopté. Et est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Mon cher ami, on peut toujours essayer d'en trouver, des options, on a passé une fin de semaine de trouver des options.

Une voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Ah bon, bon, bon! Bien, ça, c'est bien. Alors, je déclare donc M. le député d'Orford — voilà, Orford...

Une voix : Orford.

Le Président (M. Chagnon) : ...Orford, Orford «on the»... — élu président de la Commission des transports et de l'environnement et je le félicite.

Élection du vice-président, M. Pascal Bérubé

Le Président (M. Reid) : Merci, M. le Président. Alors, je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de vice-président.

M. Roy : M. le Président.

Le Président (M. Reid) : Oui.

M. Roy : Je propose que le député de Matane-Matapédia soit élu vice-président de la Commission des transports et de l'environnement.

Le Président (M. Reid) : Merci, M. le député. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix : ...

Le Président (M. Reid) : Pondération. Oui, adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Reid) : Elle est adoptée. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Reid) : Adopté. Alors, je déclare donc le député de Matane-Matapédia élu vice-président de la Commission des transports et de l'environnement. Félicitations!

Alors, je lève la séance, la commission ayant accompli son mandat, et j'ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 15 h 47)